



### Dons de cornées

Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges

☎ 01 43 86 24 00

✉ coordination@chiv.fr



HÔPITAUX  
**CONFLUENCE**  
VAL DE MARNE - ESSONNE



## DON DE TISSUS ET FIN DE VIE

Réflexion autour de l'abord anticipé dans le cadre d'un don de tissus

CONFLUENCE  
RASSEMBLE



Coordination Hospitalière de Prélèvement de Tissus  
Centre Hospitalier Lucie et Raymond Aubrac  
Villeneuve Saint Georges

Juin 2023



**27<sup>èmes</sup> Journées**

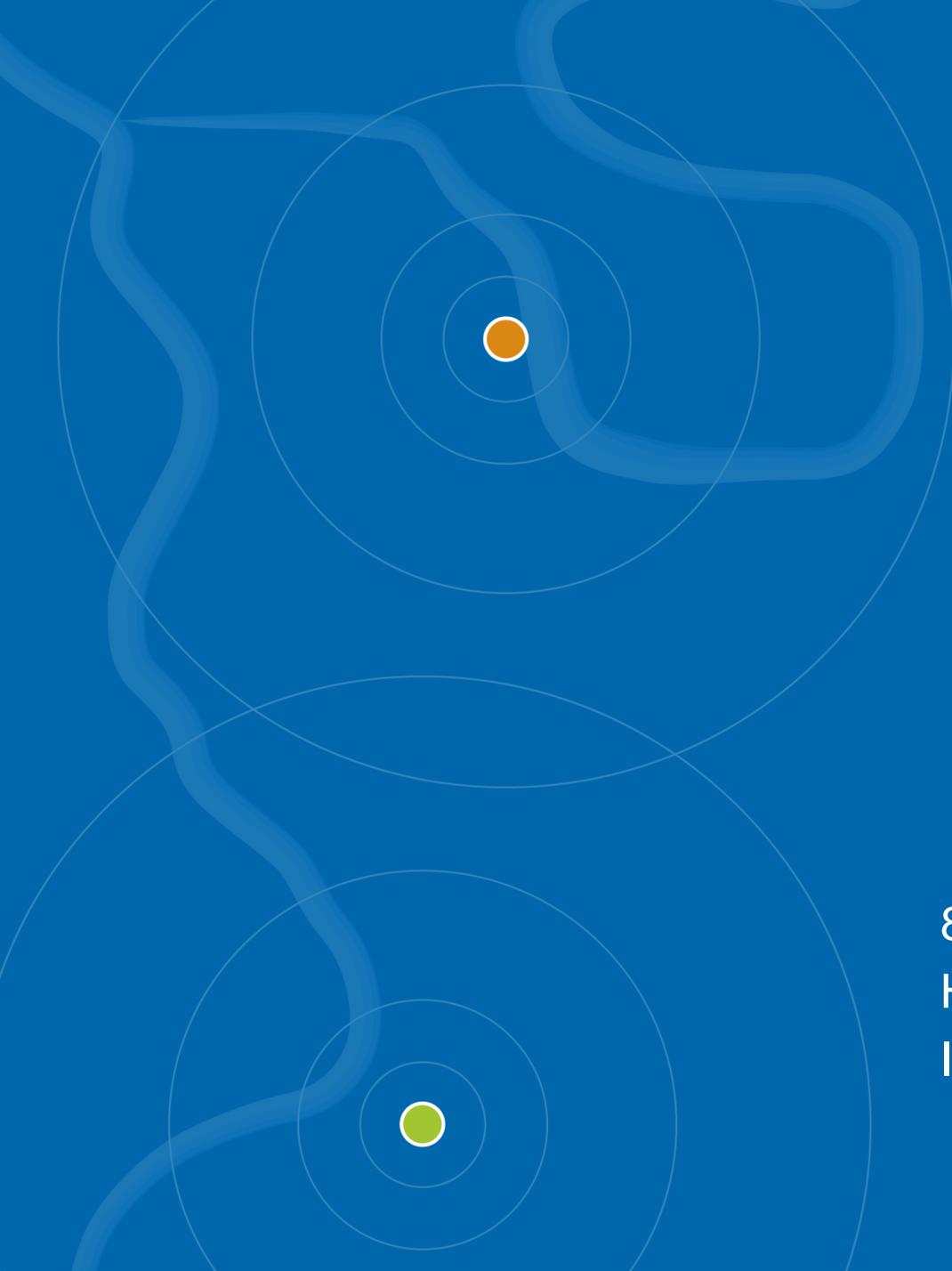
**7, 8 et 9 juin 2023 – Fontainebleau**

**HÔPITAUX  
CONFLUENCE**  
VAL DE MARNE - ESSONNE

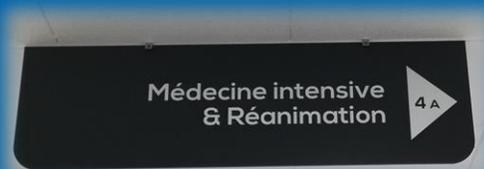
**Absence de conflit d'intérêts  
en lien avec la présentation**

CONFLUENCE  
RASSEMBLE





## Cas Clinique Mme M.



83 ans

Hospitalisation MIR SEPTEMBRE 2022

INSUFFISANCE RENALE AIGUË SUR RHABDOMYOLYSE

# ANTECEDENTS ET MODE DE VIE

**HTA**

**Dyslipidémie**

**Diabète compliqué**

- Microangiopathie (neuropathie, insuffisance rénale chronique modérée)
- Macroangiopathie (colite ischémique).

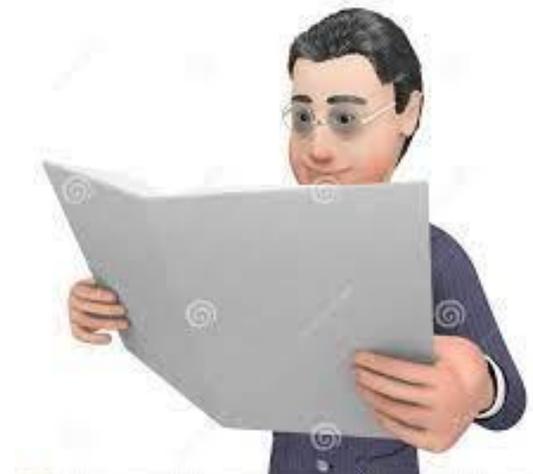
**Vit seule**

**Pas de directive anticipée**

**Embolie pulmonaire**

**Obésité**

**FA**



# ANAMNESE ET PRISE EN CHARGE INITIALE

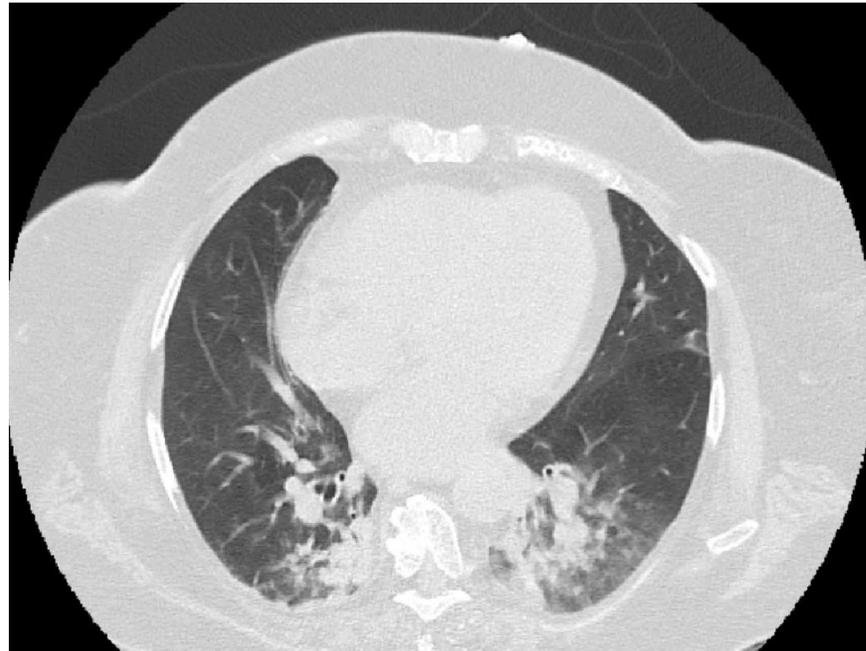
## Anamnèse

- Chute avec station au sol prolongée
- SAU: rhabdomyolyse + insuffisance rénale aiguë + pneumopathie bilatérale

## En réanimation

- Escarre sacrée
- Hémodialyse en urgence
- Intubation sur coma

## Extubation à J2



# En post extubation

- Patiente: Lassitude des soins avec opposition
- Fils: rapporte une volonté de mourir depuis 10 ans
- Refus admission en maison de retraite
- Accompagnement régulier par la psychologue
- Adaptation traitements antalgiques sans modification de l'humeur
- Nouvel entretien famille: autonomie moindre qu'annoncée à l'admission



**LAT**

# EVOLUTION

- Favorable sur tous les plans sauf sur le plan rénal
- Refus de l'alimentation, du fauteuil, de la toilette
- Volonté de mourir réitérée



**Arrêt Thérapeutique**



# Appel coordination J 5

- Évaluation psychologique préalable
- Présence de l'interne
- Pas de confusion ni de désorientation
- Etat clinique abordé
- Patiente satisfaite de la décision d'arrêt des soins



# Question du don abordée

« Si c'est possible de prendre, il faut, pour que  
cela serve à quelqu'un. »

« Si c'est possible de prendre, il faut, pour que  
cela serve à quelqu'un. »

# Fin de l'entretien

- Don expliqué
- Reformulation par la patiente
- Pas de confidentialité de la décision



2022-09

## | Abord Anticipé Don de Cornées

Entretien ce jour avec la patiente en présence de Félicie (interne) et de moi même pour aborder le don de cornées avec la patiente suite à la nouvelle décision de LATA ce jour.

On se présente.

Je demande à la patiente de se situer dans le temps : elle me confirme la date d'aujourd'hui et que M. MACRON est bien le président actuel. Elle se rappelle avoir vu ses enfants juste avant, mais pas avoir vu le Dr P

On aborde d'abord son état actuel, me dit qu'elle est fatiguée, en a marre, trop de questions, on répète toujours les memes choses.

Je lui dit qu'il a été décidé de ne plus faire de dialyse, elle me répond qu'elle sera plus rapidement décédée et qu'au moins elle ne souffrira plus.

Je lui demande si elle a déjà pensé au don d'organes et de tissus et si elle en a discuté avec ses enfants, elle me dit non mais que "si c'est possible de prendre il faut pour que cela serve à quelqu'un"

Je lui explique ce qu'est la cornée et que cela peut redonner la vue à des patients, elle me reconfirme être d'accord.

Je lui demande de me répéter explicitement : elle dit qu'elle accepte le don de cornées après son décès. Que l'on peut en informer ses enfants et également donner des nouvelles des greffons a ses enfants s'ils le souhaitent.

Dr A averti de l'entretien, équipe paramédicale du jour informée aussi.

Bilan pré mortem à faire si reperfusion uniquement, tubes laissés dans la chambre.

# Décès à J9

## Interrogation du RNR: pas d'inscription

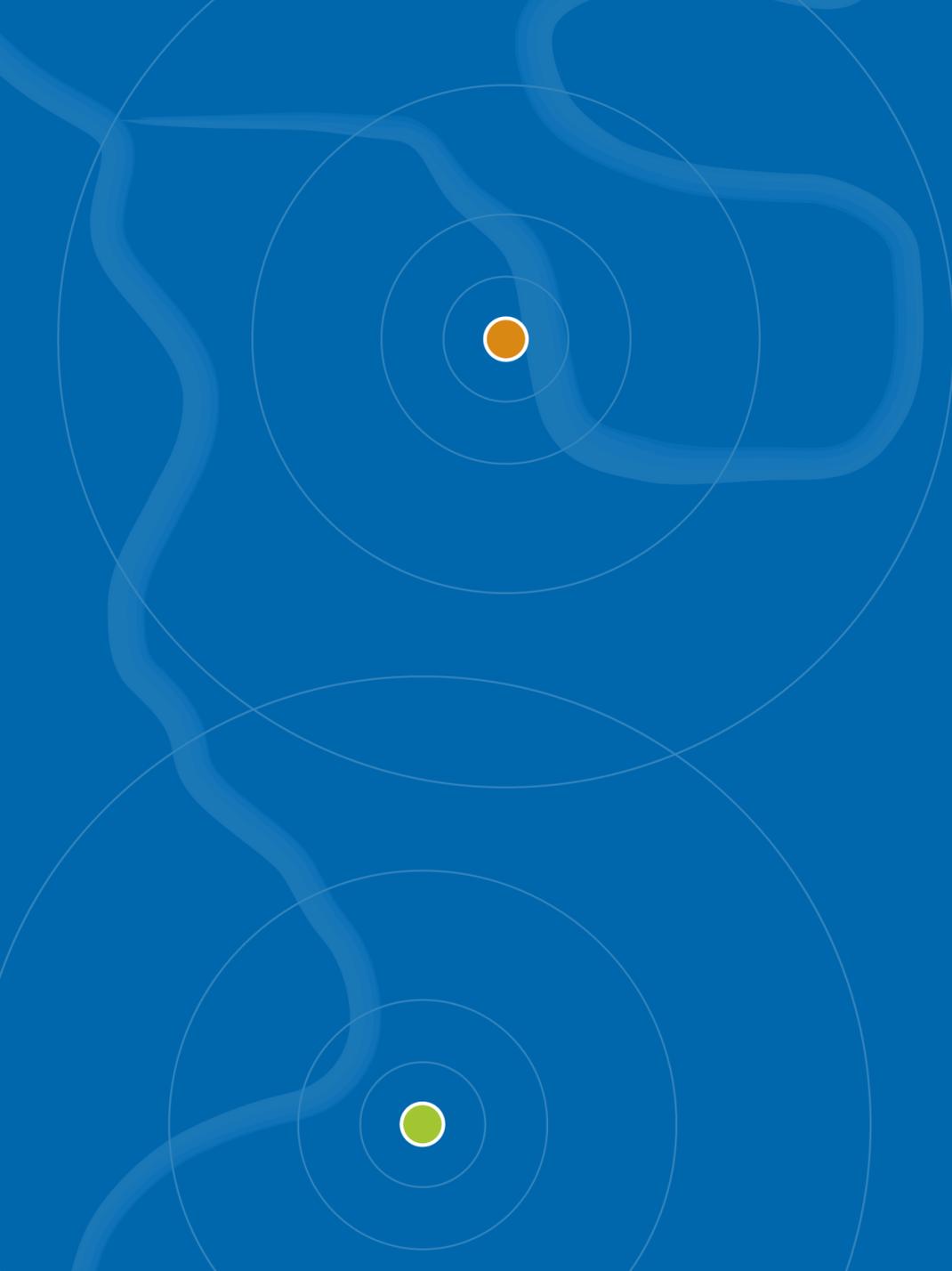
### Abord du fils:

- Fils informé de l'abord anticipé après le décès de la patiente
- Fils soulagé que sa mère se soit exprimée

### Don de 2 cornées

### Greffe des 2 cornées





# PROCEDURE



# Objectifs

## Recueillir la volonté du patient

## Respecter la volonté du patient après son décès

- Faire connaître son choix à ses proches
- Sensibiliser le grand public au don d'organes et de tissus



84% des Français  
favorables au  
don<sup>1</sup>

1 Sondage Harris 2016



33% d'opposition  
au don<sup>2</sup>

2 Agence de biomédecine 2022



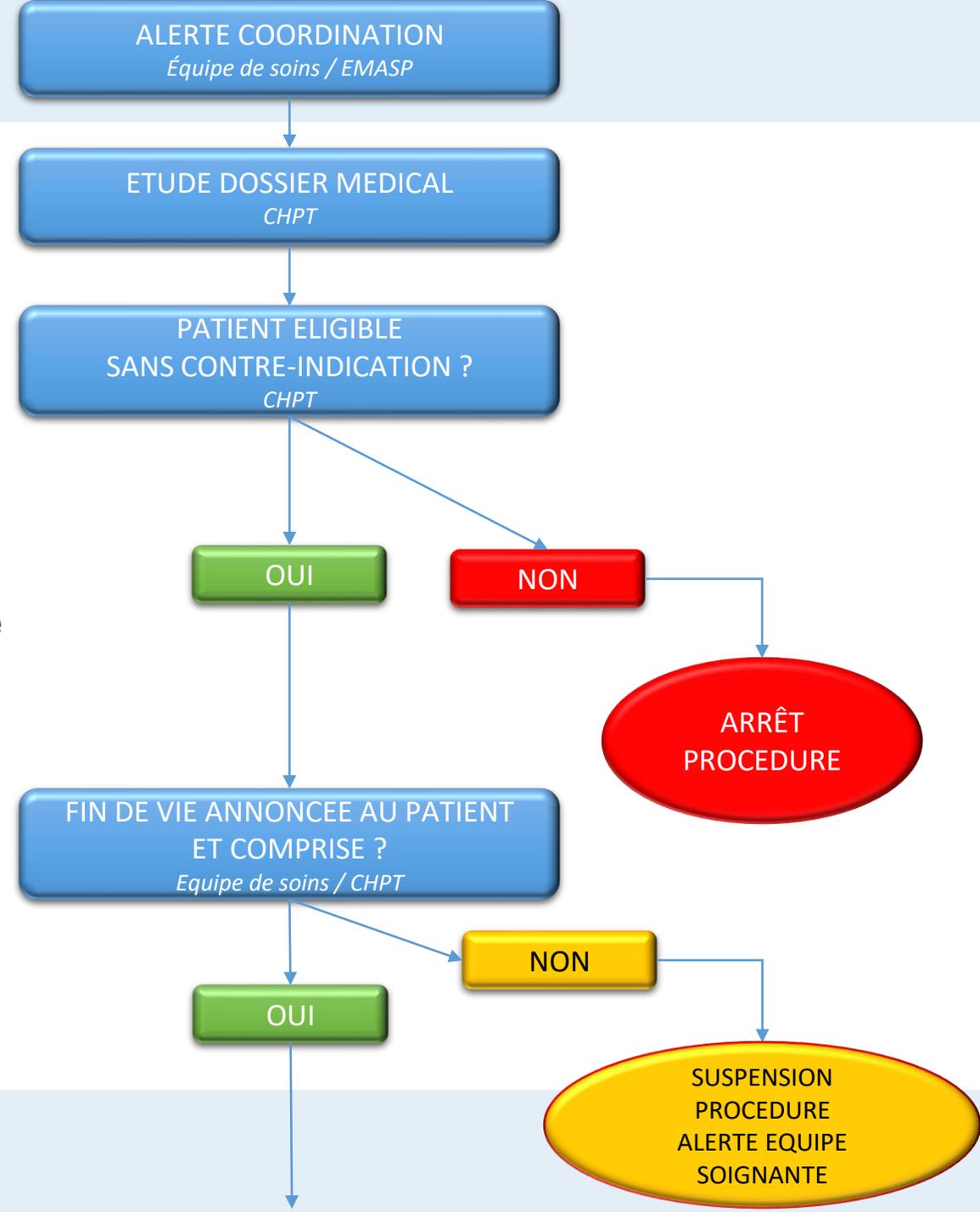
# Pré-requis

## Etude des dossiers (éligibilité – contre-indications)

- Services de soins / EMASP
- Refus d'admission en réanimation

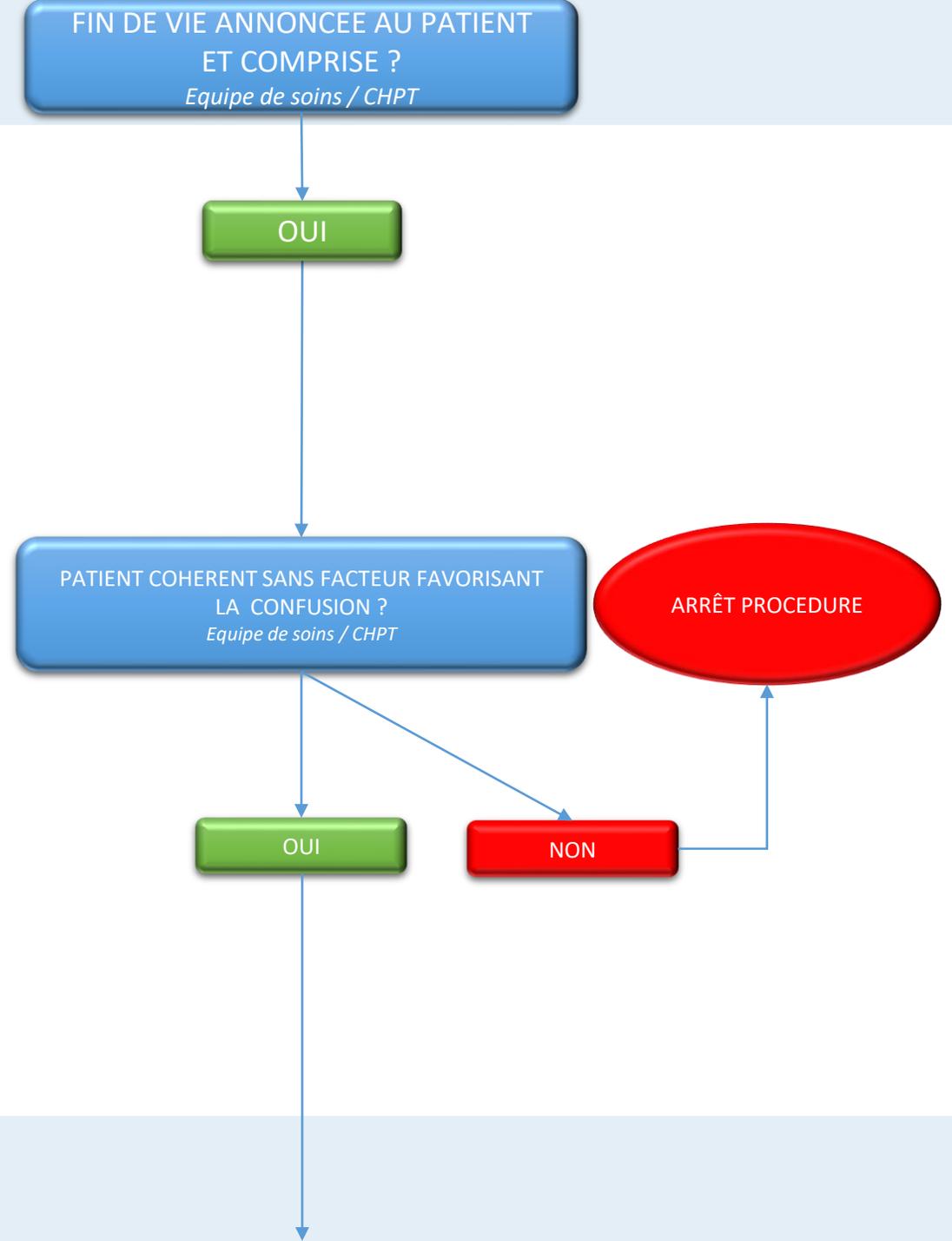
## Patients

- Atteints de pathologie létale à court ou moyen terme
- Informés du pronostic
- Pathologies aiguës ou chroniques
- Limitation des thérapeutiques



# Précautions

- S'enquérir des informations reçues, entendues et comprises par le patient
- Liens sociaux, familiaux, personne de confiance
- Connaître l'histoire médicale du patient
- Absence de confusion
- Absence de facteur de confusion (hypercapnie, dysnatrémie, hypercalcémie...)



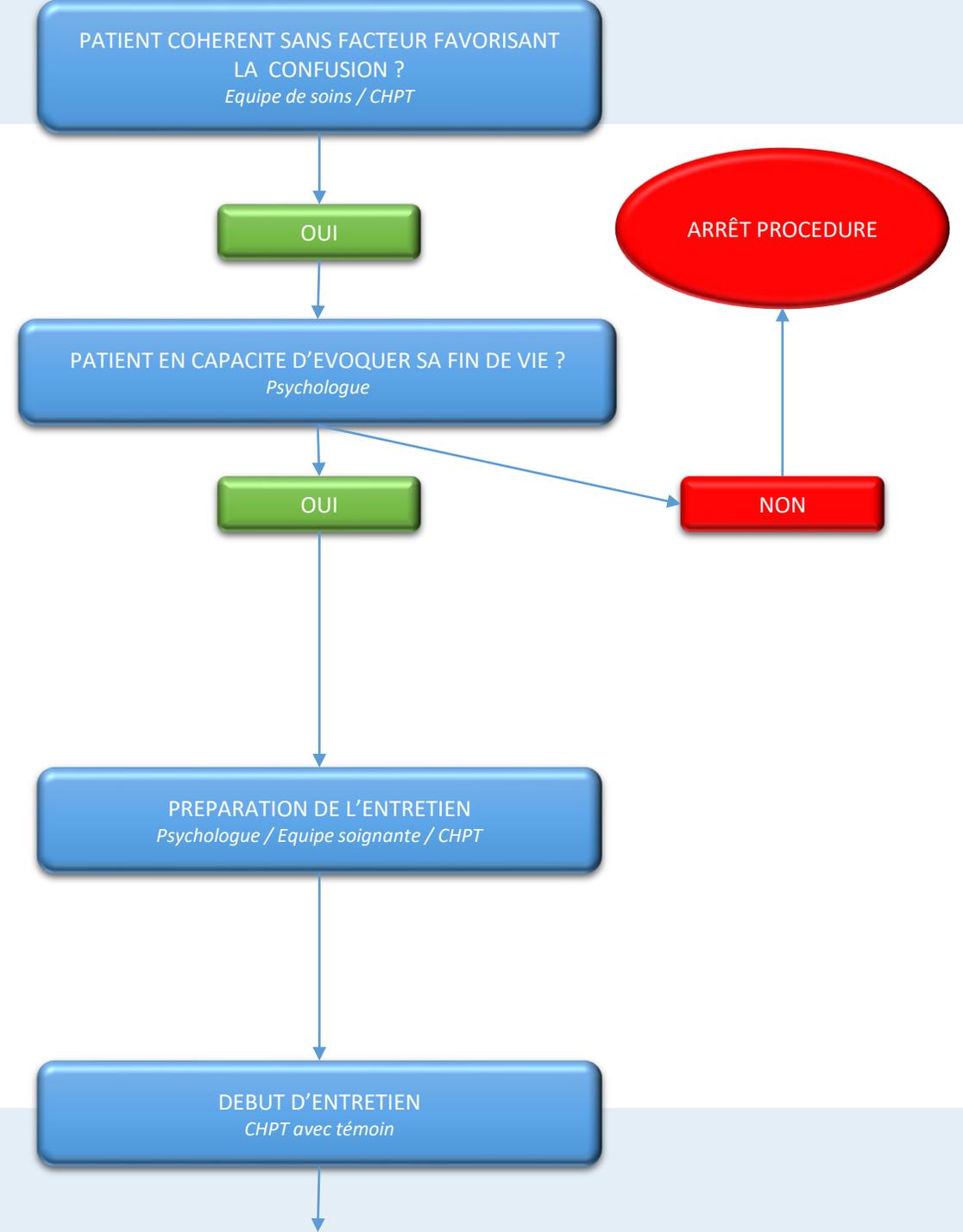
# Précautions

## Evaluation psychologique systématique

- Compréhension de la fin de vie
- Capacité à échanger autour de sa fin de vie et de ses volontés
- Respecter la temporalité du patient

## Préparation de l'entretien

## Entretien en présence d'un témoin extérieur à la coordination

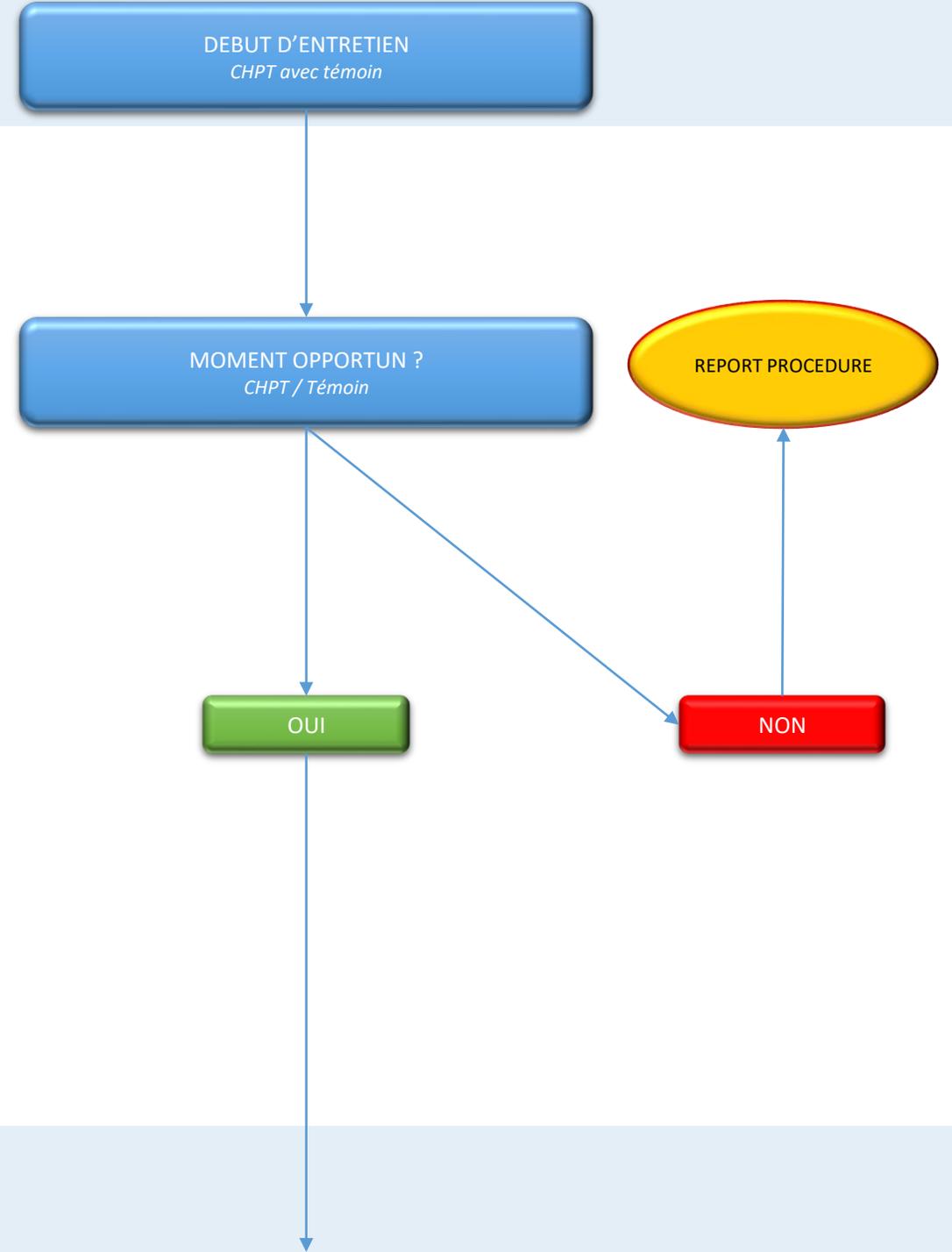


# Entretien d'abord anticipé

Se présenter au patient

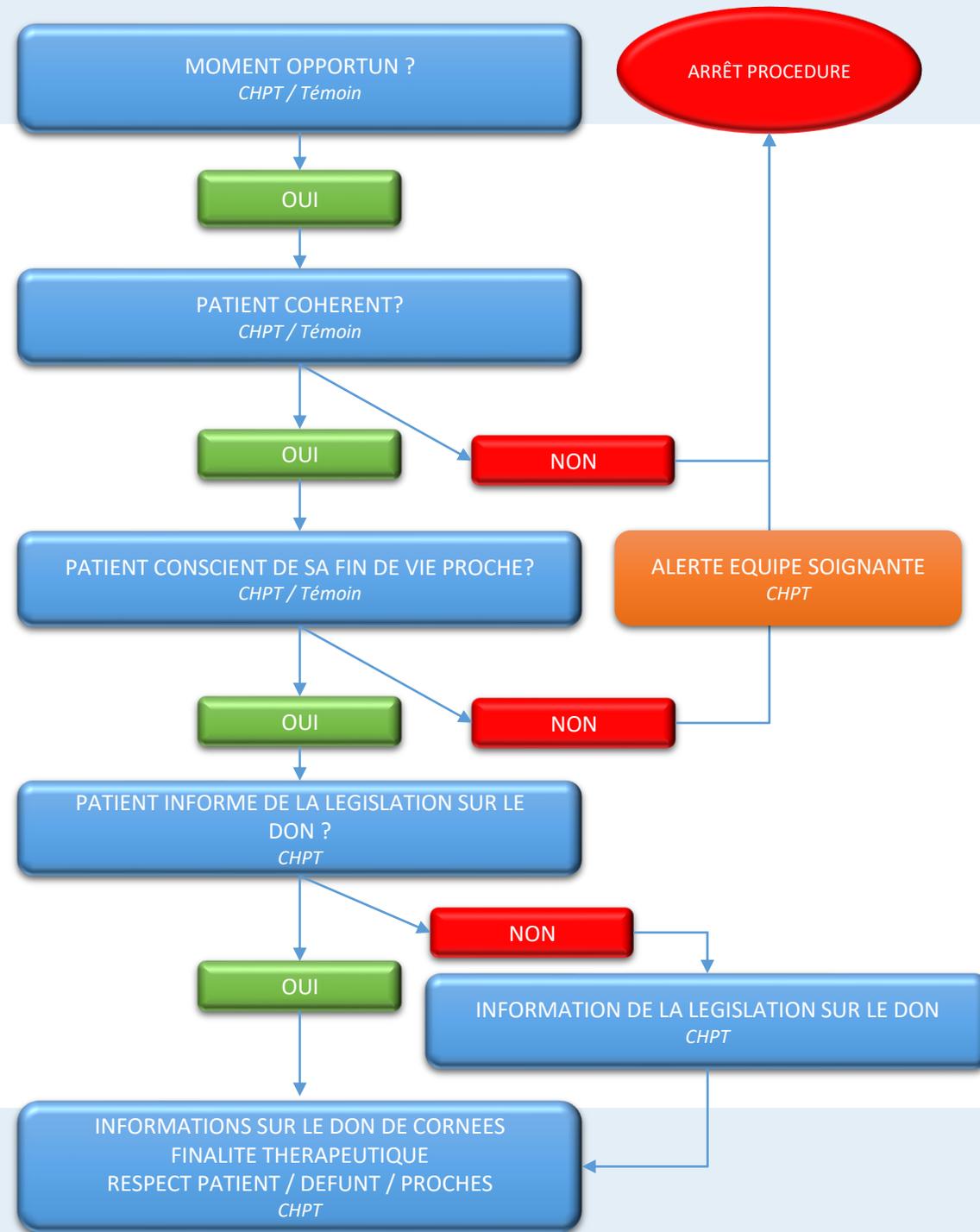
S'assurer que le moment est opportun pour un entretien (calme, non douloureux, confortable...)

- En cas d'inconfort du patient, prévenir l'équipe soignante et reporter l'entretien
- Téléphones éteints
- Pancarte « Ne pas déranger »
- Barrière baissée / adaptable poussé
- ICH et témoin assis à hauteur du malade



# Entretien d'abord anticipé

- Vérifier sa conscience et sa lucidité (Quel jour sommes-nous ? Qui est le président de la République ? Où sommes-nous ? ....)
- Demander au patient ce qu'il a compris de son histoire médicale.
- Rechercher des directives anticipées si aucune n'est notifiée dans le dossier ou les évoquer si elles sont connues.
- Demander au patient s'il a connaissance de la législation concernant le don d'organes et de tissus et s'il a mené une réflexion sur le sujet.



# Entretien d'abord anticipé

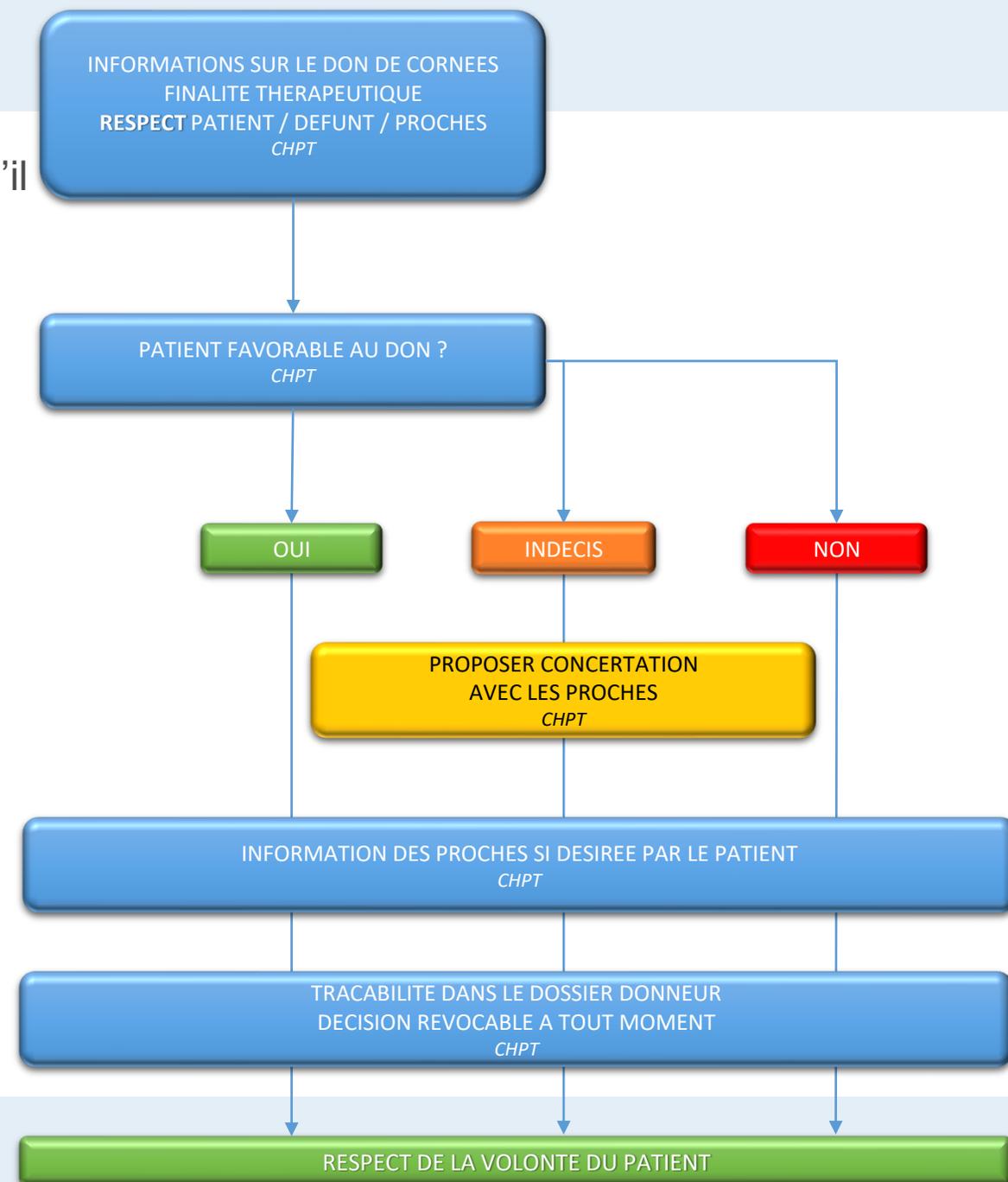
INFORMATIONS SUR LE DON DE CORNEES  
FINALITE THERAPEUTIQUE  
RESPECT PATIENT / DEFUNT / PROCHES  
CHPT

- Rappeler la législation si le patient ne la connaît pas.
- Lui expliquer que le don de cornées est pratiqué dans l'établissement
- Expliquer ce qu'est la cornée, éventuellement avec la maquette du globe oculaire
- Expliquer la finalité thérapeutique du don : redonner la vue
- Insister sur le respect dû au défunt et à ses proches et se porter garant de ce respect

# La réponse du patient

- Laisser un temps de réflexion et de concertation au patient s'il le souhaite
- Recueillir sa volonté en demandant au patient de reformuler pour s'assurer de la bonne compréhension
- Respecter la confidentialité de la réponse si le patient le souhaite
- Proposer au patient de l'aider à informer ses proches s'il le souhaite (avant ou après son décès)
- Choix du patient à tout moment modifiable

DÉMARCHE DE CONSENTEMENT  
ET NON DE CONVICTION !!!



# La réponse du patient

**Poursuivre l'accompagnement du patient et de ses proches**

**Informez l'équipe médicale, paramédicale et le (la) psychologue de la décision du patient**

**Effectuez un débriefing avec l'équipe de soins en charge du patient si nécessaire**

**Respect de la volonté du patient**

- Refus noté dans le dossier donneur – pas d'abord des proches après le décès
- Délai de réflexion même si le patient ne répond pas avant son décès
- Accord: tout est mis en œuvre pour que le don soit réalisé (délais RBP)







# L'ABORD ANTICIPE

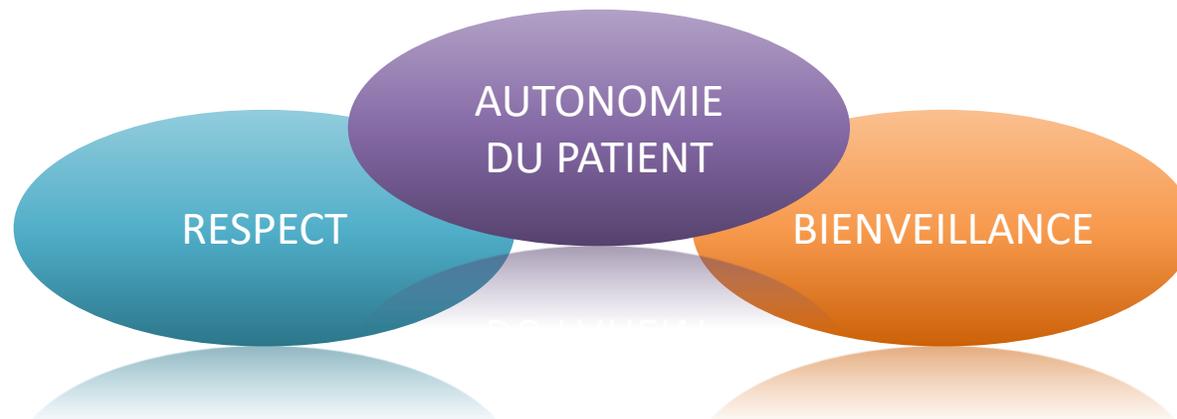
Novateur

Permet le respect de la volonté du patient +++++

Evite aux proches de porter la responsabilité de la réponse si le patient ne s'était pas exprimé

Augmente le nombre de dons ???

C'est faisable!





## Dons de cornées

Centre Hospitalier Intercommunal de Villeneuve-Saint-Georges

☎ 01 43 86 24 00

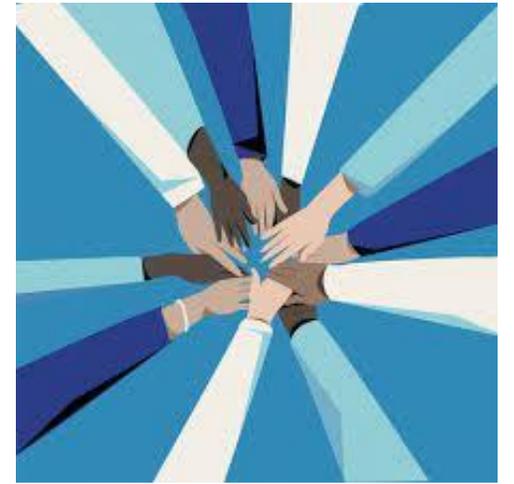
✉ [coordination@chiv.fr](mailto:coordination@chiv.fr)



**CHI de Créteil**  
40 avenue de Verdun  
94000 Créteil

**CHI de Villeneuve-Saint-Georges**  
40 allée de la Source  
94190 Villeneuve-Saint-Georges

[www.hopitaux-confluence.fr](http://www.hopitaux-confluence.fr)



# MERCI